



MAIRIE
DE

POINTIS-INARD

31800

Tél. 05 61 89 20 05

Fax 05 61 89 50 90

mairie@pointis-inard.fr

Compte rendu Conseil Municipal n° 4 du 27 septembre 2022 à 19h00

Présents : TREINQUE D. – SAUNE P. – MARIGO S. -
DAURE C. GOUAZE C. FAVAREL D. DAFFOS A.
POURCHARET B. - COURAU P. - BARRERE W.

Excusés : PUISSEGUR W. FAYE B. - ROQUES C..
FOUSSAT AM.

Procuration : Bénédicte FAY à Séverine MARIGO

Président de Séance : Didier TREINQUE

ORDRE DU JOUR

- Modifications statuts SIVOM
- Loyers salon de coiffure
- Noms des rues
- OM locataires
- adhésion PETR Pays Comminges Pyrénées
- achats lits superposés école
- location « menuiserie Andrieu »
- intégration parcelle au domaine public
- questions diverses

- **Modifications des statuts du SIVOM**

les compétences obligatoires nommées sur les statuts seront remplacées par compétences optionnelles

Votes : 2 non - 9 oui (dont 1 procuration)

- **Loyers Salon de coiffure**

Depuis 1995, les loyers sont révisés en tant que logement et non en tant que local commercial. La dernière modification aurait dû intervenir le 1.12.2019. La trésorerie demande de régulariser mais le rappel serait trop important pour la locataire. Il est proposé d'effectuer la bonne révision du loyer à compter du 1.12.2022 (date anniversaire du bail).

Les loyers seront payés trimestriellement et le bail révisé tous les 3 ans.

Accord de la locataire de signer une convention.

Votes : 11 oui (dont 1 procuration)

- **Noms des rues**

Demande faite par les services du cadastre de finaliser la nomination des noms des rues. Proposition de rajouter aussi, la route de Galinau, en bas de la rouère.

Votes : 11 oui (dont 1 procuration)

- **Ordures ménagères Locataires**

Répartition de la taxe pour les ordures ménagères pour 2022- montant total de 2846 € soit 167.41 € par locataire.

Votes : 10 oui (dont 1 procuration) – 1 abstention

- **Adhésion PETR Saint Gaudens**

Actuellement sur le PETR Sud Toulousain de Carbonne, possibilité d'intégrer le PETR Pays Comminges à St Gaudens pour raisons de commodités.

Votes : 10 oui (dont 1 procuration)

- **Ecole**

Afin de pouvoir augmenter la capacité d'accueil du dortoir en achetant des lits superposés pour les TPS. 3 devis ont été effectués. Après délibération, le devis de la société DMC pour un montant de 1 944.82 HT a été retenu.

Votes : 11 oui (dont 1 procuration)

Demande de subvention à faire : 5 C - Conseil Départemental – Conseil Régional

- **Menuiserie ANDRIEU**

Demande d'un administré concernant une éventuelle possibilité de location pour stockage de matériel de l'ancienne menuiserie Andrieu.

Décision ajournée pour compléments d'informations

- **Intégration de la Parcelle de Mr Etienne dans le Domaine public**

La Mairie a acheté récemment pour l'euro symbolique la parcelle D 1040 rue des clottes d'une contenance de 1a 03 ca.

Monsieur le Maire propose de l'intégrer au domaine public. Après délibération :

Votes : 11 oui (dont 1 procuration)

QUESTIONS DIVERSES

- changement de téléphonie mairie. Bascule chez PROSOLUCE, économie de 6247.30 € sur 5 ans, soit 1432.80 € par an, sauf la première année qui comporte les frais de branchement. Votes : 11 oui (dont 1 procuration)
- Informations concernant l'achat d'un poêle pour PERUSIN Maïté
- Informations sur l'école : factures EDF en baisse de 3 000 €
- Informations concernant l'arrêté municipal à prendre pour les réserves incendie
- Devis concernant les points de pompage de GIULIANI (17000 € et 22000 €) voir pour des devis supplémentaires
- Voir Cité Jardins concernant le terrain au fond du lotissement des Barrails
- Montant taxe aménagement non modifié pour 2022-2023
- Dossier château – rendez vous de présentation du dossier à prévoir
- Chapelle de Brouls : à voir
- Ponts du Canal : à voir
- Voir paiement par carte bancaire pour les tickets de cantine (Séverine, Cédric)
- Demande de stand ORANGE (fibre) pour le 5 octobre.

Le Maire,

Didier TREINQUE

